



# Bilan du syndicat SUD HEH

2014 à 2018

## Elections professionnelles le 6 décembre 2018

Tél : 04 72 11 06 91  
31 06 91

**Octobre 2018** : Enquête sur les conditions de travail au pavillon H en réanimations médicales et aux blocs programmés suite à vos alertes.

**Septembre 2018** : Alerte du syndicat SUD d'un ***Danger Grave et imminent*** pour Blocs programmés du pavillon H, car majoration des risques avec une polyvalence exigée par la direction, sans formations préalables. **Résultats obtenus** :

- 1) Adéquation par rapport à l'origine des agents : sectorisation secteur dit « dur » et secteur dit « mou » seront bien respectées,
- 2) Plan de formation pour développer la polyvalence qui restera ponctuelle car l'option est la spécialisation,
- 3) Un rythme d'interventions de 7h au lieu de 9h : cela permettra aux agents de mieux appréhender l'espace, le matériel, et l'acquisition des nouvelles compétences,

**Juillet 2018/Aout 2018** : Alertes pour le service L1 : grande souffrance au travail des soignants démunis face aux sous-effectifs récurrents. **Résultats** : des remplacements ont été mis en place et 5 lits fermés en été pour soulager les soignants.

**Mai 2018** : Interpellation en CHSCT concernant les tâches non programmées sur les fiches de poste. **Résultats**: suppression pour le service C2 et les services de réanimations médicales. La lutte continue pour les autres services grâce à vos alertes car ces fiches de postes sont trop lourdes et source de maladies professionnelles et/ou d'accident de travail et risques d'erreurs de prise en charge des patients .

**Février à Avril 2018** : Mouvement de Grève des Urgences du pavillon N et du SMA.  
**Résultats** : obtention de postes de brancardiers et de 190 stagiarisation sur HEH.

**Janvier 2018** : Alerte du syndicat SUD d'un ***Danger Grave et Imminent*** pour les Blocs des Urgences et des Greffes avec vote d'une expertise et enquête par le CHSCT. **Résultats** : création de 9,8 ETP pour la 4ème salle, amélioration des conditions de formation de nouveaux arrivants au bloc, le paiement des heures supplémentaires, le respect des temps de repas, de pause et de la pénibilité du travail de nuit par l'acquisition de transat-relax dans les salles de pause, etc...



## De 2017 à 2014

Nous avons mené de nombreuses actions. Voici certaines d'entre elles :

**Mouvement de Grève** des services V1-V2 ( en inter-syndcale) avec obtention de la séparation des deux unités un an avant la date prévue par la direction.

**Dénonciation des soignants isolés la nuit** aux Urgences Ophtalmologiques suite à notre enquête la nuit. La création d'un poste ASD la nuit est en cours.

**Combat pour la prise en compte des heures supplémentaires** pour les personnels de nuit. La direction s'est engagée à les prendre en compte.

**Accompagnement des personnels de la crèche** suite au plan social.

**Enquête sur le CSAPA** avec sécurisation augmentée suite aux préconisations des représentants du personnel du CHSCT.

**Alertes sur l'absentéisme en réanimations** sur HEH : pool renforcé suite à notre intervention en CHSCT.

Alerte **Danger Grave et Imminent** pour majoration des risques psycho-sociaux **suivi d'un vote du CHSCT extraordinaire pour une expertise Risques Graves pour le CSAPA/ELSA** suite à une .

Urgences N et SMA : **Dénonciations des manquements** de la direction concernant la sécurité des agents et de la dégradation de leurs conditions de travail. **CHSCT extraordinaire, suite aux graves agressions au SMA et aux urgences du pavillon N** : Plan d'action de la direction lancé depuis pour améliorer la sécurité.

**Dénonciation en CHSCT de l'organisation en « pétales »** de la radiologie. **Résultat** : organisation arrêtée et sécurité renforcée au pavillon B pour les manipulateurs radio.

Alerte **Danger Grave et Imminent** pour l'azote : dangers accrus pour les agents, patients et visiteurs. Enquête menée par le syndicat SUD avec mise en place d'un détecteur portatif pour les agents, mise en place des cagoules à oxygène, déploiement d'une signalétique sur le site, etc...

**Dénonciation des conditions de travail au bloc de M** suite à la vague de chaleur : CHSCT extraordinaire, avec pose d'une gaine pour apporter de l'air froid du 1er au rdc, rotation accrue des IBODES pour leur permettre de se désaltérer, etc...

**Dénonciation en CHSCT des roulements mixtes (10h-7h30) pour les agents de la CLIMA** : ils resteront en 7h30.

**Défense des linges** suite à la mise en place de la blanchisserie centrale avec la présence de vos élus SUD lors des conseils de discipline.

# Les actions en justice sur HEH

## *Le report des congés annuels en cas de maladie*

SUD est allé en justice au tribunal administratif pour le report de congés annuels suite à des arrêts maladies entre 1 an à deux ans. SUD a gagné en justice pour le droit des agents. Le juge a rappelé aux HCL « le report automatique des congés annuels des agents n'ayant exercé aucun service effectif au cours de l'année écoulée ».

## *SUD gagne le procès pour la prime de dangerosité*

SUD est allé en justice pour faire reconnaître le droit aux agents de l'Unité Post-Crise (UPC du pavillon N) et des agents du CSAPA (pavillon K) au versement de la prime de dangerosité pour prise en charge de patients agités et difficiles. Grâce à cette action, les agents de l'UPC ont eu un rappel de prime d'un an soit environ 200 euros par agent en 2016. Cette prime concerne l'ensemble des agents (médecins, cadres, secrétaires médicales, assistantes sociales, IDE, ASD et ASH).

## Nos combats à vos côtés

- ▶ 1er syndicat pour la diffusion de tracts sur vos droits et sur les informations concernant notre hôpital (Flash Infos, Brève de SUD, Quizz, Kits de Survie, etc...)
- ▶ 1er à organiser et diffuser la pétition pour le maintien des prestations CGOS (maladie et prime départ à la retraite) avec succès
  
- ▶ le combat pour la reconnaissance des accidents de travail et maladies professionnelles
- ▶ Le combat pour le droit à la reprise en temps partiel thérapeutique
  
- ▶ La défense des droits à la pose de congés annuels jusqu'au 31 décembre
- ▶ La défense du droit de la prise en compte des heures supplémentaires
- ▶ Le combat pour le respect des droits des agents contractuels, notamment en condamnant les pressions pour démission ou le travail sans contrat signé.
- ▶ La lutte contre les plannings illégaux
  
- ▶ La remise en cause des effectifs cibles et leurs conséquences délétères pour la santé des agents
- ▶ La lutte contre la privatisation de l'entretien et la disparition des ASH
  
- ▶ Le combat contre le non-respect de la vie privée avec l'utilisation des données personnelles par la direction (téléphone, email etc...)
- ▶ La dénonciation du Lean Management comme méthode faite pour l'industrie automobile et non un établissement de soin

Nous assurons le suivi au quotidien de nombreux agents qui nous font confiance pour défendre leurs droits.

## Vos représentants du personnel du syndicat SUD d'HEH

**Ils vont siéger au CHSCT** (comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail), au **CTEL** (comité technique d'établissement local), aux **CAPL** (commission administrative paritaire local), aux **CCP** ( commission consultative paritaire), au **CTCE** (comité technique central d'établissement).

**CHSCT** : Nos élus s'engagent à suivre les formations nécessaires pour être compétents dans cette instance représentative des personnels qui traitent de vos conditions de travail et de votre sécurité.

**CTEL** : Les personnes sur nos listes s'engagent à suivre les formations pour avoir les connaissances réglementaires pour cette instance. Elle aborde l'organisation de votre établissement, des formations et du bilan social.

**CCP**: Les agents contractuels voteront aussi pour leurs représentants du personnel. Ces commissions sont paritaires et consultées obligatoirement pour des questions relatives au licenciements et des sanctions disciplinaires.

**CTCE** : Régulièrement, les personnes que vous aurez choisies, défendront l'hôpital public et les moyens dont il a besoin pour sa mission de service public. Lors du comité technique central d'établissement, vos élus SUD vont faire entendre votre voix dans cette instance qui traite de l'aspect financier des HCL.

**CAPL** : Les commissions sont paritaires. Elles sont composées pour moitié de membres représentants l'administration, et pour moitié de représentants du personnel.

Elles émettent un avis sur :

- Les passages en titularisations,
- Les changements d'échelon et de grade,
- Les contestations de notations et/ou d'appréciations,
- Les conseils de disciplines.

**En votant pour SUD, le 6 décembre 2018**, nous pourrons continuer à vous défendre efficacement dans toutes ces instances et commissions paritaires avec des résultats.

Nous sommes déterminés à mener les combats à vos côtés pour préserver votre santé, vos droits et le service public.

**Ne perdez pas le nord,**

**Votez pour le syndicat SUD !**

**Le syndicat qui agit pour vous et avec vous !**

Tél : 31 06 91 / 04 72 11 06 91

Email : [heh.syndicat-sud-sante@chu-lyon.fr](mailto:heh.syndicat-sud-sante@chu-lyon.fr)

<http://sudsantesociaux69.org>

Suivez-nous aussi sur facebook : SUD / Hospices Civils de Lyon

